

Communications

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **84 (1933)**

Heft 1

PDF erstellt am: **31.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

et son souvenir restera vivant parmi nous. C'est là ce que je voudrais affirmer, non plus seulement au nom de l'inspection fédérale des forêts, mais au nom du corps forestier suisse entier et de la Société forestière suisse en particulier. Que ses cendres reposent en paix et que les siens daignent recevoir l'expression de notre profonde sympathie.

COMMUNICATIONS.

L'épidémie de la rouille des aiguilles de l'épicéa en Valais.

Monsieur l'inspecteur cantonal des forêts du Valais a eu la grande amabilité de répondre au vœu exprimé par la rédaction du « Journal », dans le n° 9/10, et vient de lui communiquer les observations, faites par MM. les inspecteurs d'arrondissement, concernant l'invasion de leurs forêts par la rouille du rhododendron (*Chrysomyxa rhododendri*) et la rouille des aiguilles de l'épicéa (*Chrysomyxa abietis*). Elle nous charge de lui exprimer sa vive reconnaissance pour cette initiative, qui nous permet de glaner nombre de renseignements propres à retenir l'attention des lecteurs du « Journal ».

Dans certains cas, il a été difficile de distinguer les deux parasites. La rouille du rhododendron est, comme on le sait, hétérocécique; la présence de ce champignon est par là liée à celle du rhododendron (*Rh. hirsutum* et *ferrugineum*). Mais ce lien est assez lâche, car la pluie et le vent sont capables de donner aux écidiospores une dispersion considérable. M. l'inspecteur *Frank Schädelin* (Monthey) observe que *Chrysomyxa rhododendri* s'est, dans son arrondissement, cantonné au-dessus de 1400 m. C'est entre 1700 et 1850 m que l'épidémie a trouvé son plus fort développement. Entre 1000 et 1400 m, les deux espèces se développent côte à côte. En dessous de 1000 m, le *Chrysomyxa abietis* est seul représenté et n'attaque que les aiguilles de l'année, ce qui n'est pas le cas pour la rouille du rhododendron, assure M. Schädelin. Ce dernier donne l'excellente description suivante de l'invasion : « Dès juillet, toutes les aiguilles de quelques épicéas se sont tachées de jaune. Les taches portent au centre un point noir, probablement le point d'infection. La maladie a pris un développement très rapide, et, vers fin août/mi-septembre, elle avait atteint, dans différentes régions de l'arrondissement intercommunal, un bon nombre d'arbres. A ce moment, les écidiospores commençaient à s'envoler, et on pouvait observer des nuages oranges de spores sortant des sporanges blancs qui adhèrent aux aiguilles. En secouant les arbres atteints, on faisait s'élever des colonnes de poussière d'un jaune ardent. Le lac de Tannay en était entièrement coloré. Au mois d'octobre, les aiguilles atteintes commençaient à tomber; on voit maintenant force jeunes épicéas dont les pousses de l'année n'ont

plus d'aiguilles. Les spores de *Chrysomyxa abietis* ne se répandent pas durant le même automne, mais seulement au printemps suivant. »

C'est en juin que le parasite a été observé pour la première fois : à Ergisch, par M. l'inspecteur *Lorétan* (Loèche), dans le Nesselstal (au début du mois déjà), dans les boisés de Visperterminen et sur le versant nord du Glishorn par M. l'inspecteur *Eugster* (Brigue). Le printemps et l'été de 1932 ont été très favorables au développement des parasites en général. Le mois de juillet, humide et chaud, a facilité leur développement. La rouille a atteint les aiguilles à un moment très favorable pour elle, le froid et les chutes de neige du printemps ayant retardé la végétation.

Ce sont les jeunes peuplements qui ont le plus souffert, sans qu'on puisse dire que les épicéas adultes aient été épargnés. M. l'inspecteur *E. Müller* (Sierre) rapporte « que l'intensité de l'invasion était telle dans son arrondissement, et surtout parmi les rajeunissements naturels d'épicéa dans les couloirs, que les jeunes épicéas auront de la peine à se remettre. » Il ajoute : « Nous avons constaté partout — non seulement cette année — un maximum de dégâts dans les couloirs où la propagation du champignon est facilitée par un courant d'air plus ou moins permanent. » M. l'inspecteur *Wyer* (Entremont) observe, au contraire, que l'intensité de l'épidémie a été la plus forte dans les combes profondes et dans les endroits abrités, où la maladie se déclara en premier lieu. — Ce sont les vallées latérales de la rive gauche du Rhône qui ont été le plus touchées : Simplon, Tourtemagne, Anniviers, Trient, Greffaz, Tannay. Dans la vallée de Conches, l'infection n'est pas descendue au-dessous de 1800 m. Dans la région de Belalp et Riederalp, elle fut cantonnée dans la zone supérieure; le champignon a été observé jusqu'à 2160 m. Dans le reste du canton, la maladie s'est développée presque exclusivement entre 1400 m et la limite supérieure de la forêt. Il a été généralement constaté que l'épidémie a pris plus d'ampleur et est descendue plus bas sur les versants ombreux que sur les pentes bien exposées au soleil. M. l'inspecteur *Eugster* (Brigue) cite l'exemple des forêts de la région de Mund et de Simplon-Village, restées indemnes sur un versant ensoleillé, bien que le rhododendron y pullule. MM. les inspecteurs *de Werra* (Sion) et *Kuntschen* (Conches) ont remarqué que la rouille a envahi plus rapidement et plus complètement les versants tournés vers le nord.

M. F. Schädelin assure que les épicéas au feuillage sombre sont moins exposés aux attaques de la rouille que ceux qui portent des aiguilles plus claires. Observation intéressante, mais dont il est difficile de tirer un parti pratique.

Est-il possible de lutter contre la rouille ? Est-ce économiquement recommandable ? Dans les pépinières de haute montagne, on pourra, suivant les prévisions possibles, se servir de sulfate de cuivre. Au demeurant, il est probable que la presque totalité des arbres atteints

se remettront, au cours de l'année prochaine, et ne conserveront de la grave maladie faite en 1932 qu'un stigmate : un cerne infiniment étroit que, dans quelques années, il sera intéressant de rechercher.

E. B.

CHRONIQUE.

Confédération.

Commission de l'examen d'Etat des ingénieurs forestiers. Dans sa séance du 29 novembre 1932, le Conseil fédéral a réélu, pour une nouvelle période de trois ans, expirant le 31 décembre 1935, les membres actuels de la commission MM. *W. Oertli* et *Th. Weber*. Il a pris acte de la démission de M. *E. Muret*, à Lausanne, et désigné son successeur en la personne de M. *Eugène Favre*, à Couvet.

Il a confirmé, pour la même période, dans ses fonctions de suppléant, M. *E. Dasen*, à Spiez, et nommé M. *F. Aubert*, à Rolle, en qualité de remplaçant de M. *H. Biolley*, à Couvet, démissionnaire.

Cette commission est actuellement constituée comme suit :

MM. *M. Petitmermet*, inspecteur général des forêts, à Berne, président,
H. Badoux, professeur, doyen de l'École forestière, à Zurich,
W. Oertli, inspecteur forestier cantonal, à Glaris,
Th. Weber, inspecteur forestier cantonal, à Zurich,
E. Favre, inspecteur des forêts, à Couvet;

Et comme suppléants :

MM. *E. Dasen*, conservateur des forêts de l'Oberland, à Spiez,
Fr. Aubert, inspecteur forestier d'arrondissement, à Rolle.

Eligibilité à un emploi forestier supérieur. Les trois ingénieurs forestiers suivants ayant subi avec succès les épreuves de l'examen d'Etat, à Brougg, au commencement de décembre, ont reçu le brevet fédéral d'éligibilité. Ce sont :

MM. *Hermann Willy*, de Bâle,
Meyer Arthur, de Reisiswil (ct. de Berne),
Wattinger Fritz, de Hüttwilen (ct. de Thurgovie).

A l'issue de ces épreuves, après que M. l'inspecteur forestier général Petitmermet eût adressé ses félicitations et ses vœux de réussite aux trois nouveaux futurs agents forestiers, a eu lieu une cérémonie émouvante : la commission a pris congé de son dévoué et distingué secrétaire M. *W. von Sury* lequel a collaboré, pendant un demi-siècle, à ses travaux. Dans quel esprit de ponctualité, avec quel dévouement inlassable, M. von Sury s'est acquitté de ses fonctions, c'est ce que M. Petitmermet a rappelé déjà ici-même. Aussi nous bornerons-nous à dire à l'aimable fonctionnaire entré dans sa retraite qu'il laisse, dans la commission, d'unanimes regrets et le souvenir réconfortant d'un homme qui a toujours rempli ses devoirs avec la plus scrupuleuse conscience.

H. B.